



**Faculté de Droit
et Science politique**
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Année 2023-2024

DROIT DES SOCIETES

ENSEIGNANT : Laurent GODON
Professeur de Droit privé

CONTACT : laurent.godon@uvsq.fr

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Le cours de droit des sociétés propose d'étudier l'ensemble des règles communes qui gouvernent la vie des sociétés en général (civiles ou commerciales) de leur création, leur fonctionnement et leur évolution jusqu'à leur dissolution. L'enseignement porte également sur le statut juridique des principaux acteurs de la vie des sociétés : les associés, d'abord, à travers une analyse de leurs droits et obligations ; les dirigeants, ensuite, par une étude de leurs pouvoirs et de leur responsabilité.

OBJECTIFS VISÉS ET COMPETENCES ACQUISES

L'objectif est de permettre à chaque étudiant d'acquérir une bonne connaissance des règles spécifiques concernant les entreprises "sociétaires" par opposition aux autres groupements dédiés à l'exercice d'une activité économique (entreprise individuelle, groupements d'intérêts économiques, etc.) et permettant de comprendre les multiples raisons qui conduisent tant d'entrepreneurs à constituer une société. Le cours répond à un souci constant de présentation des enjeux pratiques de la matière : existence d'une personne morale juridiquement autonome par rapport à ses membres, rapports de pouvoirs entre les divers associés, ainsi qu'entre les associés et les dirigeants, conflits entre ces "organes sociaux", et modes de résolution de ceux-ci, etc. En revanche, l'analyse de la situation des salariés sera délaissée car elle relève d'une branche spécifique du droit : le droit social.

Précisons enfin que seules les règles communes à toutes les sociétés quelles qu'elles soient sont étudiées en L3 dans le cadre de ce cours de "droit commun" des sociétés. En effet, la réglementation propre à chaque forme sociétaire (SA, SAS, sociétés de personnes...), ainsi que les relations particulières établies entre les différentes structures membres d'un même

groupe de sociétés font l'objet d'un enseignement spécifique, approfondi et pratique en M1 intitulé "droit spécial" des sociétés, lequel nécessite d'avoir acquis cette culture fondamentale en L3.

DÉROULE DES SÉANCES

Cours magistral de 30 h, assorti de Travaux dirigés.

Exemples de thèmes abordés :

- Les éléments caractéristiques de toute société
- Le processus de création d'une société jusqu'à l'avènement éventuel d'une personne morale
- Les conséquences de l'obtention de la personnalité morale
- La notion de droits sociaux (parts sociales vs actions)
- Les droits des associés
- Les obligations des associés
- La condition juridique et l'étendue des pouvoirs des dirigeants
- La dissolution et la liquidation des sociétés

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu

Examen Terminal

Oral

Ecrit

Vous pouvez ajouter un paragraphe descriptif si vous le souhaitez.

PRÉREQUIS

La parfaite compréhension du cours nécessite une solide connaissance en droit des contrats (la société étant un contrat, qu'elle accède ou non à la personnalité juridique) ainsi qu'en droit commercial général (notamment le statut du commerçant, l'entreprise individuelle, la notion de fonds de commerce).

Facultatif, mais peut être utile pour les étudiants étrangers qui souhaitent choisir un cours

BIBLIOGRAPHIE

Sélection :

M. Cozian, A. Viandier et Fl. Deboissy : Droit des sociétés, LexisNexis.

Ph. Merle et A. Fauchon : Droit commercial. Sociétés commerciales, Dalloz, Précis.

B. Dondero : Droit des sociétés, Dalloz, Hypercours.

A. Constantin : Droit des sociétés, Dalloz, Mémentos.

M. Germain et V. Magnier : Traité de droit des affaires, T. 2 Les sociétés commerciales, LGDJ, Lextenso éditions.